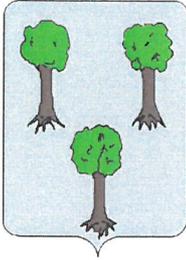


2020 108



République Française



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
09 octobre 2020

Séance du 16/10/2020

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt et le seize octobre, à 19 heures 00, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
9

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
10

Représentés : Christian MICHEL

Excusés : Isabelle MAZOYER

Absents :

Secrétaire de séance : Dominique PIGANEAU

Délibération n°D_2020_049 **Programme LEADER du GAL Durance Provence -** **Renouvellement du collège public du Comité de Programmation**

La Communauté d'Agglomération Provence Alpes porte actuellement sur notre commune le programme européen pour la Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale (LEADER).

Ce programme, qui a débuté en 2015 et se clôturera en 2023, permet de soutenir financièrement des opérations mises en oeuvre sur le territoire du Groupe d'Action Local (GAL) Durance Provence. Ce dernier est composé de quatorze communes du carrefour Bléone-Durance.

Les opérations éligibles à ce programme relèvent des quatre thématiques suivantes : gestion des déchets, développement économique durable, tourisme et maintien et développement des services.

Le programme Leader est géré par un Comité de programmation, organe décisionnaire composé d'acteurs locaux publics et privés. Il définit la stratégie locale de développement, délivre des avis sur les dossiers, vote l'engagement des fonds LEADER, et valide les procédures administratives.

Le collège public du Comité est composé de seize élus du territoire, huit titulaires et huit suppléants, dont quatorze issus des conseils municipaux des quatorze communes qui composent le GAL, et deux issus du Conseil Communautaire de Provence Alpes Agglomération. Les fonctions de titulaire ou suppléant des nouveaux membres du collège public et la désignation de la Présidence seront arrêtées par le Comité de Programmation lors de ses prochaines réunions.



Suite aux résultats des élections municipales 2020, et à la prise de fonction des nouveaux élus de notre commune le 18 mai dernier, il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir désigner le représentant de notre commune au Comité de Programmation du GAL Durance Provence lors d'un prochain conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **DESIGNE** Monsieur Dominique PIGANEAU pour représenter la commune au Comité de Programmation du GAL Durance Provence

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

